

L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat Nancy Grands Territoires anime un nouveau service public destiné à favoriser la mise en œuvre de travaux de performance énergétique chez les particuliers (propriétaires de maisons individuelles, copropriétés et bailleurs privés). Ce dispositif appelé « Plateforme de la Rénovation Énergétique de l'Habitat » s'adresse aux professionnels et habitants du bassin de vie nancéien (Métropole du Grand Nancy, Communauté de communes des Pays du Sel et du Vermois et Grand Couronné) et se fixe l'objectif ambitieux d'accompagner la rénovation de 1 000 logements dans une démarche BBC Rénovation.

RÉDUIRE LE COÛT DES TRAVAUX GRÂCE AUX AIDES...

Anah, Ademe, crédit d'impôt, la TVA... difficile d'y voir clair dans les dispositifs d'aides financières et fiscaux. Face aux complexités administratives que peuvent engendrer ses dispositifs, des conseillers énergie sont là pour guider les entreprises et leurs clients. En effet, l'ALEC, association à but non lucratif, conseille chaque année plus de 1 500 particuliers ayant dans la plupart des cas des travaux de rénovation énergétique à réaliser dans les 6 mois...

C'est pourquoi, les conseillers Énergie proposent également des services pour répondre aux besoins des entreprises :

- Une assistance et des outils (modèles de devis en fonction de la fiscalité en vigueur...) pour proposer des offres conformes aux exigences des aides financières ;
- Une estimation personnalisée des aides mobilisables chez le particulier pour réduire le coût des travaux ;
- Un partage d'information pour toutes questions techniques et réglementaires.

60 % DES PARTICULIERS CONSEILLÉS RÉALISENT DES TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

La principale ambition du dispositif est de favoriser le passage à l'acte des particuliers en renforçant l'offre de service et de financement existante. L'ALEC a pour volonté s'adapter à toutes les demandes (du simple changement de chaudière jusqu'aux projets de rénovation globale BBC...) et c'est pour cette raison que l'ALEC et la Fédération BTP Meurthe-et-Moselle ont décidé de d'associer les entreprises aux futurs travaux de la plateforme, à savoir :

- Des dispositifs incitatifs pour le particulier et de nouveaux modes de financement
- Des outils numériques pour favoriser la relation entre particuliers et artisans
- Des événements réguliers et des temps de formations pour les entreprises volontaires
- Une communication autour des chantiers exemplaires en maisons individuelles ou en copropriétés (visites de chantiers, fiches de retours d'expériences...)

TOP 3 DES CONSEILS AU PARTICULIER

- LES AIDES FINANCIÈRES
- L'ISOLATION THERMIQUE
- LE CHAUFFAGE ET L'EAU CHAUDE

1 500 PARTICULIERS CONSEILLÉS CHAQUE ANNÉE

DONT 900 QUI CONCRÉTISENT DES
TRAVAUX DANS LES 6 MOIS
ET GÉNÈRENT PRÈS D'1 MILLIONS
D'EUROS DE TRAVAUX

REUNION D'ÉCHANGE ET D'INFORMATION

Jeudi 02 Novembre de 17h à 19h à Nancy

Dans les locaux de la FDBTP54 : 62 rue de Metz 54000 NANCY

Merci de confirmer votre présence à la FDBTP54 ou à l'ALEC

Contacts de l'ALEC Nancy Grands Territoires :

Guillaume THIRIET
10 Esplanade Emilie du Châtelet 54000 NANCY
Mail : guillaume.thiriet@alec-nancy.fr
Tél. : 03.83.37.25.87

Contacts FDBTP54 :

Daniel KOLANEK
62 rue de Metz 54000 NANCY
E-Mail : kolanekd@grandest.ffbatiment.fr
Tél. : 03.83.37.23.63